

Florent Boudié

Corinne Venayre, suppléante

Au cœur de notre territoire
avec la MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 10 ET 17 JUIN 2012 - 10^{ÈME} CIRCONSCRIPTION

“ Madame, Monsieur,

Le 6 mai, une nouvelle majorité présidentielle s'est formée autour de François Hollande pour apaiser les tensions nationales, restaurer l'exemplarité de l'État et redresser notre pays.

Les élections législatives des 10 et 17 juin doivent donner au Président de la République une majorité de gouvernement cohérente à l'Assemblée Nationale.

Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une cohabitation et donc d'une France affaiblie, impuissante et bloquée, dans une période si difficile pour notre pays.



Nous devons rassembler pour mettre au cœur de l'action publique les valeurs de la France : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

Nous devons retrouver la voie de la République dans ce qu'elle implique

de travail et d'effort, de droits et de devoirs, de sécurité, d'intégration et de solidarité.

C'est pour porter ces changements que je me présente à vos suffrages avec Corinne Venayre, ma suppléante, elle-même très impliquée sur notre territoire, en tant qu'adjointe à la ville de Libourne, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Libournais et investie, depuis plus de 20 ans, dans le monde associatif.

Ensemble, nous vous proposons le renouvellement des pratiques politiques et un ancrage territorial décisif pour porter à Paris la voix forte de nos villes moyennes et d'un monde rural laissé à l'abandon ces dernières années.

Député de notre circonscription, je mobiliserai mon action législative sur vos inquiétudes et vos préoccupations : la désertification médicale ; la disparition

des commerces de proximité ; le risque de la dépendance pour nos personnes âgées ; la spéculation immobilière qui pousse tant de familles vers l'habitat indigne ; le chômage des jeunes et des seniors ; les pensions et les revenus agricoles indécents qui provoquent une profonde précarité.

Je me battraï pour que nos territoires ruraux soient enfin l'objet des attentions de la République.

Je défendrai nos petites entreprises, nos artisans et nos commerçants qui ne doivent pas être seuls à acquitter l'impôt lorsque de grandes entreprises multinationales s'y dérobent.

J'engagerai immédiatement le débat sur l'avenir de notre viticulture pour qu'elle bénéficie de mesures nouvelles en termes de prix, d'aides à l'exportation et à la commercialisation.

Notre pays a besoin de changements dans la manière de gouverner et dans le fonctionnement de l'État pour maîtriser ses dépenses publiques.

Notre pays a besoin de protections face à l'incertitude de l'avenir pour nos jeunes, face à l'isolement du grand âge et face à toutes les formes de solitude.

Notre pays a besoin d'une justice égale pour tous et non de privilèges pour quelques uns.

C'est le sens de la démarche que je vous propose d'engager dès le mois de juin, dans un esprit de rassemblement, en exerçant mon mandat de Parlementaire avec dignité et simplicité, pour vous et avec vous.



Florent Boudié ”

DÉPUTÉ DE NOTRE CIRCONSCRIPTION, MON ACTION SERA GUIDÉE PAR TROIS ENGAGEMENTS



1 Concrétiser le « pacte de gouvernement » proposé par le Président de la République

- Désendetter la France pour sauver nos systèmes de protection (retraites, sécurité sociale et professionnelle)
- Défendre la revalorisation des pensions dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture
- Fixer un cap et un avenir pour la jeunesse et les seniors (150 000 emplois d'avenir, 500 000 contrats de génération)
- Adopter un taux d'imposition sur les sociétés de 15 % pour les très petites entreprises
- Restaurer l'école de la République en adaptant les rythmes scolaires pour nos enfants et en remettant des enseignants formés dans les classes
- Remettre des policiers et des gendarmes sur le terrain pour que l'Etat assume sa mission de maintien de l'ordre et de sécurité publique
- Imposer une République exemplaire (non cumul des mandats, utilisation de l'argent public, tolérance zéro pour la corruption, indépendance de la justice)
- Faire participer les Français aux débats qui les concernent (vote des étrangers aux élections locales, avenir de l'énergie en France)
- Ne pas multiplier les lois de circonstances qui ajoutent des normes et des contraintes supplémentaires ou ne sont pas appliquées

2 Faire entendre à Paris la voix des terroirs et des valeurs rurales

- Abolir la « réforme » territoriale en défendant le couple Communes/Département garant de proximité et de solidarités territoriales
- Promouvoir la richesse de notre patrimoine viticole et fluvial (Dordogne) pour rattraper notre retard en matière d'œnotourisme et de tourisme durable
- Renforcer nos filières éducatives et de formation professionnelle en revalorisant le travail manuel auprès des jeunes
- Créer un « Espace des métiers et des savoir-faire » dans notre territoire pour promouvoir nos filières et mieux connecter les offres aux demandes d'emploi
- Proposer un statut du bénévolat associatif afin de préserver la vitalité de nos associations culturelles et sportives dans nos bassins de vie
- Engager une vaste négociation sous l'égide de l'Etat, avec tous les acteurs concernés, pour inciter à des prix planchers dans la viticulture
- Refuser la libéralisation des droits de plantation votée à Bruxelles par le précédent gouvernement et adopter une attitude offensive dans la réforme de la PAC (2013)
- Réussir la réforme de la loi Evin pour développer la promotion de nos produits viticoles sans nuire à la santé publique
- Distinguer l'outil de travail agricole du patrimoine pour rendre les droits de succession plus justes
- Protéger nos chasses traditionnelles et notre pêche artisanale et de loisir

3 Agir à vos côtés et rendre des comptes

- Concerter les élus locaux et les socio-professionnels, sans esprit partisan, pour tout projet législatif les concernant
- Organiser des réunions de bilan de mandat chaque année et dans chaque canton, dans le cadre d'un échange contradictoire
- Tenir des permanences de proximité, tout au long de la mandature, dans chacun des chefs lieu de nos 7 cantons
- Être présent à vos fêtes et manifestations officielles pour garder le contact et le dialogue
- Participer aux réunions de travail pour lesquelles vous solliciterez l'attention et le soutien de votre Député
- Editer une lettre régulière vous permettant de suivre l'activité parlementaire et ses répercussions dans notre territoire
- Ne jamais confondre intérêt personnel ou partisan avec l'intérêt général dont toute décision doit procéder
- Se montrer digne, en tout lieu et dans tous les actes, de la fonction de Parlementaire
- Rendre transparente l'attribution des fonds de réserve parlementaire par le biais d'un règlement d'intervention public et faire état chaque année des communes et des structures qui en ont bénéficié